www.arcanson.com

FICHE DESCRIPTIVE

HIVER 2024-2025

TRAVERSÉE DU VERCORS EN RAQUETTES

Randonnée itinérante

6 jours, 5 nuits, 6 jours de randonnée

Cette très belle traversée de 6 jours conduit de **Corrençon-en-Vercors** jusqu'aux crêtes calcaires du Diois à travers le **Parc Naturel Régional du Vercors**. Elle se termine en apothéose au cœur de la Réserve Naturelle des Hauts-Plateaux où nous passons une dernière nuit dans une **ancienne bergerie aménagée**, dotée d'une ambiance très **chaleureuse**. Cette traversée s'adresse à de bons marcheurs. Durant la semaine l'hébergement est prévu en gîtes tout confort et le portage est limité aux affaires de la journée.

Les plus de ce séjour :

- L'immersion dans la plus grande réserve naturelle de France, au coeur du Parc Naturel Régional du Vercors
- Une **nuit en bergerie** sur les Hauts-Plateaux
- La présence d'une faune abondante, dont le loup qui a fait son retour dans le massif du Vercors…

ARCANSON - 2195 route de la Croix Perrin - Les Gaillardes
38112 AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS - FRANCE
Tel : (33) 04 76 95 23 51 E-Mail : contact@arcanson.com
www.arcanson.com

PROGRAMME

Jour 01 : Die - Corrençon-en-Vercors (1 150m) - Auberge de Roybon (1 300m)

Accueil à 11 h 30 en gare de Die. Transfert pour Corrençon-en-Vercors.
Raquettes aux pieds, nous randonnons jusqu'au Pas de la Sambue et à travers la plaine d'Herbouilly. Premières ambiances des Hauts-Plateaux, alternant les espaces ouverts des prés de fauche et les crêtes forestières. Notre premier hébergement est particulièrement bien situé.

Nuit en gîte (dortoirs).

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

Temps de marche : 3 h ; Denivelé positif : 400 m ; Denivelé négatif : 200 m

Jour 02 : Auberge de Roybon - La Chapelle-en-Vercors (900m)

En direction du Sud, la clairière de Darbounouse, prairie de fauche des agriculteurs du dessous, nous offre l'intimité des Hauts-Plateaux et de la Réserve Naturelle. Caché sur ses flancs, le Pot du Play nous permet de rallier en raquettes la vallée de La Chapelle-en-Vercors et notre hôtel très accueillant.

Nuit en hôtel.

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

Temps de marche : 5 h 30 ; Denivelé positif : 400 m ; Denivelé négatif : 850 m

Jour 03 : La Chapelle-en-Vercors - Vassieux-en-Vercors (1 100m)

Un court transfert matinal nous permet d'accéder au plateau karstique de Font d'Urle. Comme son nom l'indique, les conditions peuvent y être particulièrement difficiles en cas de mauvais temps. Un parcours de crête nous offre des vues splendides sur la vallée de Quint et l'ascension du Puy de la Gagère nous permet de basculer sur le plateau de Vassieux.

Nuit en gîte.

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

Temps de marche : 4 h 30 ; Denivelé positif : 300 m ; Denivelé négatif : 600 m

Jour 04 : Vassieux-en-Vercors - Col du Rousset (1 250m)

Les falaises du Vercors Sud qui plongent dans le pays de la Clairette de Die se dessinent et se rapprochent. Par le col de Chironne, lieu d'estive, le panorama nous transporte jusqu'au Ventoux, et le col naturel de Rousset nous livre le passage jusqu'à la petite station familiale du même nom.

Nuit en pension de famille.

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

Temps de marche : 5 h 30 ; Denivelé positif : 650 m ; Denivelé négatif : 450 m

Jour 05 : Col du Rousset - Chaumailloux (1 650 m)

C'est par un court transfert que nous abordons les crêtes du plateau de Beure et entrons dans la Réserve Naturelle. La multitude d'itinéraires nous permet de progresser en raquettes parmi les lieux les plus sauvages des Hauts-Plateaux, avec en toile de fond le massif du Dévoluy, les Alpes et le Mont-Aiguille ! Nous passons la soirée dans l'ancienne bergerie des Chaumailloux. Le réveil au sein de ces paysages nous ramène à l'époque des trappeurs !

Nuit en refuge non gardé (pas d'eau courante, toilettes sèches).

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique
Temps de marche : 6 h ; Denivelé positif : 750 m ; Denivelé négatif : 600 m

Jour 06 : Chaumailloux - Combeau (1 400 m)
Le vallon de Combeau, destination finale de notre voyage, peut s'aborder une fois encore, par de multiples chemins et la sensation d'isolement et de nature préservée ne s'interrompt qu'à l'arrivée à l'auberge de Combau.

Transfert à la gare Die. **Séparation à 17 h.**

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique
Temps de marche : 5 h ; Denivelé positif : 400 m ; Denivelé négatif : 650 m

COMPLEMENT DE PROGRAMME
Les conditions d'enneigement de la Traversée du Vercors sont variables au cours de l'hiver et peu prévisibles. Les temps de marche indiqués
ci-dessus peuvent être supérieurs en fonction de la quantité et de la qualité de la neige. Si la neige vient à manquer nous assurons tout de même les départs de ce circuit, car nous sommes avant tout des randonneurs et les paysages des Hauts-Plateaux restent splendides dans la lumière de l'hiver. Il faut dans ce cas porter un peu les raquettes ou s'en passer parfois... Veillez donc à avoir des chaussures de marche en très bon état.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL
Accueil à 11 h 30 en gare de Die le J1.

Arrivée en train
Gare de Die sur la ligne Paris-Briançon (train de nuit direct de Paris au départ de la gare d'Austerlitz). En journée : correspondances depuis les gares de Valence-ville ou Valence-TGV par train ou bus.
Horaires à vérifier sur www.oui.sncf.

Arrivée en voiture
• De Grenoble : direction Sisteron par la RN75 puis à Clelles direction col de Menée. Châtillon en Diois / Pont de Quart / Die
• De Valence ou Montélimar : Crest / Saillans / Die par la RD93.
Possibilité de laisser votre véhicule sur le parking de la gare SNCF (gratuit, non surveillé).
Plus d'information sur www.viamichelin.fr

En cas de retard, vous devrez rejoindre par vos propres moyens l'hébergement du 1er soir :

Auberge de Roybon
Herbouilly
26420 Saint-Martin en Vercors

04 75 45 54 03 - 06 66 23 55 79
www.aubergederoybon.fr

DISPERSION
Gare de Die à 17h le J6.

À noter : vous arrivez la veille ou vous souhaitez prolonger votre séjour, office de tourisme de Die et du Diois :
04 75 22 03 03.
contact@diois-tourisme.com
www.diois-tourisme.com

NIVEAU
Niveau 3 sur 5
Bons marcheurs.
Pour bons marcheurs ayant déjà randonné en raquettes. Les temps de marche décrits peuvent être allongés en fonction de la quantité et de la qualité de la neige.

HEBERGEMENT
- 2 nuits en hôtel ** et pension de famille, en chambres doubles ou triples.
- 2 nuits en gîte d'étapes en chambres partagées (dortoirs).
- 1 nuit dans un refuge non gardé. Pas de douche ni d'eau courante pour ce soir-là.

Les repas :
- Petits déjeuners et repas du soir servis dans les hébergements.
- Pique-niques de midi le plus souvent préparés par l'accompagnateur-trice, parfois par les hébergeurs.
- À la bergerie, votre accompagnateur prépare les repas (un coup de main est apprécié !).

PORTAGE DES BAGAGES
Uniquement vos affaires de la journée et le pique-nique. Les bagages sont transportés jusqu'à votre hébergement du soir par véhicule sauf le J5 à la bergerie.

GROUPE
6 à 12 personnes

ENCADREMENT
Un.e accompagnateur.trice en montagne diplômé.e (brevet d'État) pour un groupe de 6 à 12 personnes.

MATERIEL FOURNI
Raquettes et bâtons si nécessaire.
Nous informer si vous prenez vos propres raquettes ou si vous souhaitez que l'on vous les fournisse.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Équipement :
L'ensemble de vos affaires est réparti entre un sac à dos porté pendant la marche et un sac de voyage avec cadenas transporté par l'équipe logistique sur place.

La tête :
- Un bonnet ou une cagoule.
- Une casquette ou un chapeau.
- De bonnes lunettes de ski ou de glacier.

Le buste :
- Des sous-vêtements type « Carline ».
- Une fourrure polaire ou équivalent.
- Une veste imperméable respirante type « Gore-tex ».

Les jambes :
- Un collant type « Carline ».
- Un pantalon de ski ou de montagne.
- Un surpantalon imperméable.

Les pieds :
- Deux paires de chaussettes de bonne qualité.
- Une paire de guêtres.
- Des chaussures de randonnée imperméables et montantes.
- Une paire de chaussures légères.
- Une paire de raquettes robustes et légères si possible. Nous informer si vous prenez vos propres raquettes ou si vous souhaitez que l'on vous les fournisse.

Les mains :
- Une paire de petits gants.
- Une paire de gants chauds et imperméables.
- Une paire de bâtons.

Le sac à dos :
Il faut prévoir d'y fixer les raquettes si nécessaires. Il doit si possible être léger et confortable et d'une capacité d'environ 40 l.

A l'intérieur :
- Une gourde d'1 litre minimum et isotherme si possible.
- Un couteau de poche.
- Des jumelles et un appareil photo (facultatif).
- Une frontale.
- Un petit tupperware et des couverts
- Une couverture de survie
- Un rouleau de papier toilette
- Un protège sac à dos et un sac étanche (ou des sacs poubelles).

Couchage :
- Un drap-sac uniquement (il y a des couvertures à la bergerie) ou un sac de couchage léger.
- Une trousse et serviette de toilette

Pharmacie :
Une petite pharmacie individuelle à valider avec votre médecin : crème solaire, bande adhésive et double peau, antidiarrhéique, antalgique, collyre, médicament contre la toux, antibiotiques à spectre large, pince à épiler, médicaments personnels.

DATES ET PRIX

DATES ET PRIX

Prix : 850 € par personne

LE PRIX COMPREND

- le transfert du 1er jour Die - Corrençon-en-Vercors
- les hébergements en gîtes confortables en petits dortoirs sauf le J5 (confort sommaire)
- la nourriture sur l'ensemble du circuit
- l'encadrement par un accompagnateur en montagne
- le transfert du dernier jour en gare de Die
- le transfert des bagages
- le prêt des raquettes et bâtons si nécessaire

LE PRIX NE COMPREND PAS

- les boissons
- les assurances
- les frais d'inscription

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

Nos conditions générales de vente complètes sont disponibles sur notre site Internet **www.arcanson.com/reservations-annulations-cgv/** ou sur simple demande.
Nous vous rappelons que tout achat d'un séjour implique leur acceptation.
Vous trouverez ci-dessous les informations clés concernant les modalités d'inscription, d'annulation et les assurances.

INSCRIPTION

Quand réserver ?

Le plus tôt possible, car ainsi vous augmentez les chances de départ de votre séjour et de la disponibilité de vos critères d'hébergement.
Un séjour est assuré lorsqu'il y a suffisamment d'inscrits pour que le départ soit confirmé. Conformément à la loi, nous prenons une décision définitive :

- 20 jours avant le départ pour un séjour dont la durée dépasse 6 jours
- 7 jours avant le départ pour un séjour dont la durée est de 2 à 6 jours

Si le séjour est annulé, nous vous en avisons immédiatement et vous proposons plusieurs solutions de remplacement. Si aucune ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

Comment réserver ?

L'inscription est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription accompagné d'un acompte de 35 % (à plus de 35 jours du départ) ou de la totalité du règlement (à moins de 35 jours du départ).

Nous vous informons que la personne qui effectue l'inscription au nom et pour le compte des différents participants au séjour s'engage à transmettre à chaque participant les informations fournies par nos soins concernant le séjour.

Pour vous inscrire, 2 alternatives :

Par internet :
Rendez-vous sur notre site : www.arcanson.com. Choisissez le circuit et, dans l'onglet « Dates et Prix », cliquez sur le bouton "Réserver" à côté de votre date de départ. Remplissez alors le formulaire qui s'affiche, et réglez directement en ligne avec votre carte bancaire.

À moins de 15 jours du départ, vous réglez impérativement par carte bancaire.

Par courrier :
Remplissez un bulletin d'inscription (disponible sur simple demande) et retournez-le nous par courrier, accompagné de votre règlement :

- Par carte bancaire par téléphone au 04 76 95 23 51
- Par chèque bancaire à l'ordre d'Arcanson
- Par virement (frais à votre charge)

Toute inscription sur papier libre suppose que vous acceptiez nos conditions de vente.

Confirmation de réservation :

Après vérification des disponibilités en fonction des critères et dates choisis, votre inscription sera confirmée par ARCANSON par l'envoi d'un e-mail ou d'un courrier, accompagné de votre reçu.

Si le séjour souscrit est complet et/ou indisponible, ARCANSON procèdera au remboursement de l'intégralité des sommes versées, sans aucune retenue.

Attendez cette confirmation pour acheter vos titres de transport.
Pour les séjours accompagnés, si vous venez en train, attendez que le séjour soit assuré pour prendre votre billet, puisque certains billets ne sont pas remboursables et/ou pas échangeables.

ANNULATION

Annulation avant la date de départ du voyage de votre part

Si vous vous trouvez dans l'obligation d'annuler votre séjour avant son commencement (date de départ), vous devez en informer ARCANSON et l'assureur par tout moyen écrit permettant d'obtenir un accusé réception. C'est la date d'émission de l'écrit qui sera retenue comme date pour facturer les frais d'annulation.

L'annulation du séjour ne dispense pas du paiement intégral du prix du séjour ; toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

En cas d'annulation de votre part, il sera facturé **les frais d'annulation** ci-dessous :

- À 31 jours du départ et plus : 10% du prix du séjour, avec un minimum de 60€ par personne.
- De 30 à 21 jours : 35% du prix du séjour.
- De 20 à 14 jours : 50% du prix du séjour.
- De 13 à 2 jours : 75% du prix du séjour.
- La veille ou le jour du départ : 90% du prix du séjour.

Ces retenues seront remboursées par l'assurance - si vous en avez souscrit une – en cas d'annulation justifiée, déduction faite des frais forfaitaires, des frais d'inscription et de la prime d'assurance.
Les 10% du montant du séjour ou la somme forfaitaire de 60 € / pers. retenus en cas d'annulation à plus de 31 jours du départ ne sont pas couverts par l'assurance.

Tout séjour entamé est intégralement dû. Une annulation intervenant après le 1er jour (une fois le séjour débuté) ne donne lieu à aucun remboursement.

Tout participant ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

Modifications / Interruption des prestations à la demande du voyageur

Après l'inscription au séjour et avant la date de départ, toute demande de modification de prestations (changement de séjour, de dates, d'hébergement, du nombre de personnes, du type de prestations...), ne peut intervenir qu'avec l'accord préalable d'ARCANSON et le paiement à ARCANSON des frais induits (au minimum 65€ / personne). Faute d'encaissement, ARCANSON ne saurait être tenue de procéder aux modifications souhaitées.

Cas particulier des séjours liberté : les conditions de modification ci-dessus s'appliquent excepté si vous souhaitez changer de programme ou de dates. Il s'agit alors d'une annulation. Par conséquent, les frais du barème d'annulation s'appliquent.

Pour tous : à compter de la date du départ, toute demande de modification et/ou de non réalisation de toute ou partie des prestations du séjour ne donnera lieu à aucun

remboursement des prestations initiales. Toute nouvelle prestation demandée au cours du séjour sera à payer préalablement auprès d'ARCANSON ou des prestataires désignés.

ASSURANCES

ARCANSON vous propose 3 formules d'assurance.
Nous vous invitons à vérifier que vous ne bénéficiez pas par ailleurs de ces garanties. Les garanties, conditions générales et particulières de ces assurances ainsi que le document d'information produit correspondant sont consultables sur le site www.arcanson.com/assurances ou sur demande.

Ces contrats sont souscrits auprès d'**ASSURINCO**, spécialiste de l'assurance tourisme et loisirs.

L'assurance proposée doit être souscrite au moment de l'inscription.
Attention, ces contrats s'adressent uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

Les 3 formules d'assurance sont les suivantes :

- **Assurance Annulation + Extension Épidémies (A) -** 3,4% du prix total du voyage.
- **Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement + Extension Épidémies (B) -** 2,0% du prix total du voyage. Attention, la garantie Responsabilité Civile à l'étranger ne couvre que les résidents domiciliés en France et DOM.
- **Assurance Multirisques (C) -** 4,8% du prix total du voyage. Cette assurance reprend les garanties des assurances annulation (A) et assistance rapatriement (B), elle est complétée par deux garanties : Interruption de séjour et Retard de transport.

Vous devez au minimum être couvert pour l'« Assistance Rapatriement ». Si vous ne souscrivez pas à notre couverture, vous devez nous fournir une attestation d'assistance rapatriement et nous signer une décharge. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus. Vérifiez également que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé.

ARCANSON - 2195 route de la Croix Perrin - Les Gaillardes
38112 AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS - FRANCE

Tel : (33) 04 76 95 23 51
E-Mail : contact@arcanson.com Web : www.arcanson.com
Gîte de France (3 épis) - Agence de voyage IM.038.10.0015. Sarl au capital de 10 000€.
RCS de Grenoble B 384571808
Garant : Groupama Assurance-Crédit : 132, rue des 3 Fontanot 92 000 Nanterre
RCP : MMA, 38 av. Victor Hugo 26000 Valence